L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 45, 30 novembre 2007

Dans nos pages cette semaine

Poursuite contre le gouvernement fédéral

« Le fédéral a aussi une obligation constitutionnelle »



Page 3

AGA de la FFT

Résolutions et non résolution



Pages 8 et 9

La semaine prochaine





Photo :Maxence Jaillet

Parhélies, oeil de boeuf, trois soleils... Nommez-les comme vous voulez, il reste que si vous les fixez trop longtemps, ces réflexions optiques ne seront pas seulement gravées dans vos mémoires mais aussi sur vos pupilles.

AGA de la FFT

Mieux coordonner l'action

Selon Yvonne Careen, il est important que les membres du réseau se parlent avant de faire leurs demandes de financement à Patrimoine canadien.

Nicolas Bussières

Constatant les nombreux correctifs que les organismes doivent apporter à leurs demandes de financement à Patrimoine canadien, la présidente de l'Association des parents ayant droit de Yellowknife (APADY), Yvonne Careen, a exigé du changement lors de l'AGA.

Elle a suggéré par voie de résolution que la rencontre du Conseil territorial des présidences et permanences (CTPP) du mois d'octobre soit l'occasion pour les associations de se concerter sur les différentes demandes et établir un partage entre elles.

« Le but de la résolution est que le monde se parle avant [de soumettre les demandes de financement]. Là, il est trop tard pour faire des changements. On peut juste raccommoder ce qu'on a présenté au préalable », d'affirmer Mme Careen avec regret.

« Si on s'était parlé avant, avec une personne-ressource [de Patrimoine canadien] sur place, on aurait pu apporter les corrections à faire et étoffer le tout. Il y aurait eu ensuite juste l'écriture à faire », ajoute celle qui s'est vu refuser deux demandes, dont l'une pour un projet de camp d'été pour des adolescents, sous prétexte qu'il ne s'agit pas du mandat de l'APADY.

Mentionnons que les demandes des différents organismes ont fait l'objet d'une analyse par la Table des propositions le 17 novembre et l'AGA a été l'occasion d'émettre les conclusions du rapport de la Table. Le rapport suggère à certains organismes, dont l'APADY, de revoir leur demande.

Changement à Patrimoine

Parlant de Patrimoine canadien, la gestionnaire Lise Picard a annoncé lors de l'AGA qu'elle ne serait plus la personne en charge des dossiers de la francophonie ténoise au ministère. C'est dorénavant une fonctionnaire basée à Winnipeg du nom de Diane Leclerc qui s'occupera de prendre en charge tous les dossiers touchant les langues officielles à Patrimoine canadien.

Le directeur général de la FFT, Léo-Paul Provencher a dit regretter l'éloignement de la remplaçante de Mme Picard et que ce changement pourrait avoir des conséquences défavorables. Lise Picard reste à Yellowknife et sera responsable du programme de la Fête du Canada et de l'organisation des festivals.

Le sous-ministre présent

Le sous-ministre au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Dan Daniels, a livré un bref discours aux représentants de la communauté franco-ténoise. Il a noté des progrès dans le dossier du Centre scolaire communautaire avec l'implication du consultant du gouvernement des TNO, Don Kindt, et a ajouté que du travail restait à compléter avec Patrimoine canadien dans ce dossier.

Il a aussi annoncé la mise sur pied au printemps par son gouvernement d'une ligne téléphonique sans frais et d'un site Internet pour donner des services en français. Il s'est aussi dit enthousiaste face au projet d'institution postsecondaire en français aux TNO.

Un point reporté à janvier

L'AGA de la FFT a été ajournée jusque vers la mi-janvier alors que le point touchant la ratification du protocole de

AGA
Suite en page 2

AGA

Suite de la page 1



gestion des fonds du Programme de développement culturel et communautaire (PDCC) n'a pu être abordé. C'est que la direction de la FFT n'a pas été mesure de fournir le document relatif à ce dossier qui touche l'enveloppe budgétaire annuelle de 145 000 $ octroyé par le gouvernement territorial. Les différents délégués ont jugé bon d'attendre d'avoir toutes les données sous les yeux avant de pouvoir prendre une décision éclairée.

Un invité de marque

La FFT a pu compter sur la présence d'un invité de marque, soit Marc Arnal, coprésident du Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada / Communautés francophones en milieu minoritaire. Dans un discours très intéressant, celui qui est aussi doyen du Campus St-Jean, de l'Université de l'Alberta, a parlé d'un dossier de collège communautaire francophone qui se trame actuellement en Alberta et qui pourrait déboucher éventuellement sur une collaboration avec le futur institut Formacentre aux TNO.

M. Arnal a aussi beaucoup parlé d'immigration et de l'accueil des « nouveaux arrivants » en donnant l'exemple de l'Association franco-yukonnaise qui a obtenu l'importante responsabilité d'accueillir tous les immigrants, francophones et autres, au Yukon et que ce projet ambitieux peut servir d'exemple aux Franco-Ténois. La question de la rétention est aussi primordiale selon le fonctionnaire. « On parle souvent d'attirer des gens de l'extérieur, des nouveaux arrivants, il faut d'abord commencer par garder ceux qui sont déjà ici et leur donner des ressources et un enracinement économique », a-t-il souligné avec justesse.

Martin Dubeau s'explique

Vers la fin de l'AGA, le candidat exclu à la présidence de la FFT, Martin Dubeau, a tenu à livrer un témoignage en tant qu'observateur. Il a réitéré que la perception des gens qui le considèrent comme un dénigreur de la FFT est fausse. Il a aussi dit avoir très à cœur la francophonie aux TNO et aurait aimé que les élections soient plus publicisées, notamment sur le site Internet de la FFT.

« Est-ce que vous parlez pour nous ou pour vous?, a-t-il notamment demandé aux représentants de la FFT. Si vous ne voulez pas ouvrir les portes plus larges, vous passez à côté de la démocratie », a-t-il poursuivi en lien avec le récent processus électif. Par ailleurs, la majorité des délégués ont semblé en faveur de la nouvelle démarche pour les élections mises en place dans les nouveaux statuts et règlements de la FFT. Un seul délégué a questionné le processus de mise en candidature lorsque ce point a été apporté à l'ordre du jour.

Léger déficit

Lors de la présentation de ses états financiers, la FFT a signalé un léger déficit de 2 443 $ sur un budget total de 1 133 343 $ pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2007. Il s'agit donc d'une amélioration par rapport à 2005-2006 où une insuffisance nette de 9 644 $ avait été enregistrée. Les dépenses totales en 2006-2007 sont restées presque les mêmes en baisse de 1 000 $ sur l'année précédente alors que les revenus ont augmenté de près de 6 000 $ pour se situer à 1 130 990 $. Selon les prévisions budgétaires de 2007-2008 dévoilées lors de l'AGA, la FFT devrait se retrouver en situation de léger surplus (+720 $) pour l'année en cours.

Comité sénatorial des langues officielles

Nouvelle session fort occupée en vue

Danny Joncas

OTTAWA – Au cours des premières réunions qu'il a tenues à la suite de la reprise des travaux parlementaires, le comité sénatorial des langues officielles a procédé à des élections à la présidence et à la vice-présidence du comité, en plus de déterminer quels dossiers allaient être mis à l'étude.

En premier lieu, aucun changement ne s'observe à la tête du comité alors que la sénatrice franco-manitobaine Maria Chaput et la sénatrice québécoise Andrée Champagne demeurent respectivement présidente et vice-présidente du comité. Les autres membres qui y siégeront sont Gerald Comeau (Nouvelle-Écosse), Pierre De Bané (Québec), Yoine Goldstein (Québec), Rose-Marie Losier-Cool (Nouveau-Brunswick), Lowell Murray (Ontario), Marie Poulin (Ontario) et Claudette Tardif (Alberta).

Quant aux dossiers qui passeront sous la loupe du comité sénatorial, on en retrouve quelques-uns dont il avait déjà été question antérieurement. C'est notamment le cas de l'étude sur l'état de la culture francophone au pays et de l'étude sur la place qu'occuperont les langues officielles aux Jeux olympiques de Vancouver en 2010.

Quelques personnalités influentes en matière de langues officielles à l'échelle nationale ont aussi été invitées à venir témoigner devant le comité. Ainsi, on note la comparution du commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, à la réunion du lundi 3 décembre afin d'élaborer sur la première année de son mandat. Pour la réunion de la semaine suivante, soit celle du lundi 10 décembre, une invitation a été lancée à la ministre du Patrimoine canadien, de la Francophonie et des Langues officielles, Josée Verner, mais celle-ci n'a toujours pas confirmé sa présence.

ÉCHOS des T.N.-O.

Nicolas Bussières et Maxence Jaillet

Reprise des travaux

Les députés de l'Assemblée législative ont siégé pour une courte session de quatre jours cette semaine, revenant sur le plan initial qui prévoyait une session de sept jours. Les députés veulent ainsi donner priorité à l'élaboration d'un plan stratégique qui servira de guide pour la 16e Législature. « Dans les derniers mandats, le plan stratégique n'a pas été complété avant le dépôt du premier budget. […] Nous avons seulement quatre ans pour accomplir le travail, nous ne pouvons nous permettre de perdre une de ces années pour la planification », a indiqué la présidente du Caucus des députés, Wendy Bisaro, précisant que ce plan serait prêt avant le dépôt du budget pour l'année 2008-2009. Au moment de mettre sous presse, les débats n'étaient pas complétés, mais la première journée de session du 27 novembre a été marquée par des discussions intenses sur le pont du Deh Cho à Fort Providence. Le député de Kam Lake, Dave Ramsay, a notamment reproché au précédent gouvernement d'avoir procédé en vitesse à la signature d'une entente sur ce projet même si plusieurs aspects restaient sans réponse.

Lauriers de la PME

Le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) tient à souligner la sélection de deux entreprises offrant un service en français parmi les 35 finalistes du concours des Lauriers de la PME. Les entreprises de Yellowknife, Danmax Communications et True North Geomatics, ont été finalistes respectivement dans les catégories « Entreprise de services » et « Nouvelle entreprise ». Le concours met en valeur l'importance des entreprises francophones et francophiles de l'extérieur du Québec dans l'économie canadienne.

Party de Noël

L'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) vous invite à son party de Noël, le samedi 8 décembre, au Ski Club Chalet. Les festivités débutent à 19 h et il est suggéré à chacun d'emporter un mets (potluck). Pour la modique somme de 5 $, il y aura du karaoké, une disco, le tirage d'une trentaine de cadeaux et beaucoup de plaisirs. Pour plus d'information, contactez Caroline au 873-3292.

Donnez-leur une chance

Le ski club de Hay River vous invite à donner une chance aux skis de sortir durant la nuit le mercredi 5 décembre, de 19 h à 22 h. Vous obtiendrez, contre un billet de 20 $, une entrée sur les pistes illuminées du ski club à travers le golf de Hay River, la location de votre équipement en entier (skis, bottes et bâtons), un instructeur personnel et un après-ski chaleureux auprès du feu. Contactez Mike au 874-2595 pour plus d'information et pour votre équipement.

Dictée des Amériques

La première épreuve de la traditionnelle Dictée des Amériques aura lieu à Yellowknife le 2 décembre dans la rotonde de l'École Allain St-Cyr à compter de 13 h et à Hay River le 4 décembre dans le local de l'Association franco-cultuelle de Hay River à 19 h. La dictée se divisera en trois catégories, soit junior (15 à 18 ans), senior professionnel (18 ans et plus, qui inclut des professionnels spécialisés du français comme les enseignants, les traducteurs, les écrivains, etc.) et senior amateur (18 ans et plus qui ne font pas parti de la catégorie des professionnels). Les gagnants de chaque catégorie se mériteront un voyage au Québec pour la grande finale qui aura lieu le 15 mars 2008. Nous vous recommandons vivement une visite sur le site officiel de la Dictée des Amériques. Pour ceux qui désirent se pratiquer, il est possible de faire en ligne des dictées semblables à celle de cette année et qui ont été présentées aux finales depuis 1994.

Poursuite contre le gouvernement fédéral

« Le fédéral a aussi une obligation constitutionnelle »

Lors des audiences en Cour d'appel, Me Lepage a indiqué que la juge en première instance avait fait une erreur de droit en ne se penchant pas sur les obligations du Procureur général du Canada.

Nicolas Bussières

L'avocat de la Fédération franco-ténoise (FFT), Me Roger Lepage, a martelé à plusieurs reprises devant la Cour d'appel, le 20 novembre dernier, que le Procureur général du Canada (PGC) avait l'obligation constitutionnelle d'assurer la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* des TNO.

L'avocat fransaskois a ajouté que la juge Moreau avait commis une autre erreur de droit en refusant de se pencher sur la question de l'applicabilité des articles 16 à 20 de la *Charte canadienne des droits et libertés* dans le dossier de la poursuite judiciaire de la FFT contre les gouvernements territorial et fédéral pour manque de services en français.

Rappelons que la juge avait statué le 25 avril 2006 que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) était l'unique responsable des violations à la loi. La FFT avait décidé d'en appeler du verdict de la juge qui exonérait le fédéral de toute responsabilité.

« [La juge Moreau] n'a pas examiné la preuve qui a été déposé contre le PGC. Elle ne s'est pas posé la question [à savoir] qui a l'obligation d'imposer ce plan de mise en œuvre. Elle a fait une erreur de droit. Si elle s'était posé la question, elle aurait vu que le PGC avait aussi une obligation », a expliqué Me Lepage aux trois juges de la Cour d'appel.

Lorsque la juge Constance Hunt a demandé où se situait alors la responsabilité du GTNO, Me Lepage a rétorqué qu'il s'agissait d'une responsabilité conjointe. « Les deux parties doivent s'entendrent ensemble. Ils doivent travailler ensemble. Constitutionnellement, on ne peut pas déléguer une responsabilité à une tierce partie », a-t-il affirmé.

Reprenant plusieurs arguments qui avaient été présentés lors du premier procès à l'automne 2005, Me Lepage a réitéré que le GTNO était une institution du gouvernement comme définie dans l'article 32 de la *Charte* et que ce dernier avait donc un rôle à jouer dans l'application des lois.

Dans son court exposé, l'avocate Pascale Giguère, qui représente le Commissaire aux langues officielles dans ce dossier, a aussi insisté sur la formulation de l'article 32.

Me Lepage a donné plusieurs exemples du grand pouvoir d'intervention que peut exercer le gouvernement fédéral sur les TNO comme la scission du territoire pour la création du Nunavut en 1999 sans l'accord des TNO. « Le lien organique est énorme entre les deux », fait-il valoir, se demandant pourquoi aucune intervention n'a été faite dans le domaine des langues officielles.

L'avocat déplore aussi que le fédéral ait accepté un retour d'argent de 5,1 millions $ au fil des années, contribuant ainsi à cette situation de manquement de services en français ».

Riposte du fédéral

Afin d'alléger la procédure, la juge Hunt a demandé à l'avocat du gouvernement fédéral, Me Alain Préfontaine, de ne s'en tenir qu'à deux points dans sa présentation du 21 novembre, soit l'applicabilité de la *Charte* et la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* du Canada.

Sur le premier sujet, la position du fédéral est que la question de l'applicabilité de la Charte demeure entièrement théorique en l'absence d'un lien de causalité reliant le Canada à l'un des manquements établis par la preuve. De plus, il ne croit pas que la juge d'instruction soit obligée de trancher la question constitutionnelle sur le simple fait que le point a été soulevé par les appelants.

Pour ce qui est de la partie VII, les avocats du fédéral prétendent qu'elle n'est pas source de droit pour les appelants dans le contexte de la présente affaire. Le gouvernement concède que la partie VII de la Loi l'engage à contribuer à la promotion et au développement des communautés linguistiques minoritaires, y compris les TNO, mais que cet engagement solennel n'était toutefois pas source d'obligations et ne pouvait faire l'objet d'un recours en justice.

Par ailleurs, dans le mémoire de la partie fédérale, les avocats affirment que le GTNO est un gouvernement autonome avec un régime linguistique distinct du régime fédéral. Ils se réfèrent quant à eux à l'article 30 qui assimile les territoires aux provinces et la législation des TNO n'est donc pas visée par les articles 16 et 20 de la *Charte*, selon eux.

Les avocats du fédéral avancent aussi que les fluctuations de financement accordé par le gouvernement d'Ottawa sont un résultat et non une cause de l'absence de mise en œuvre par le GTNO.

Le verdict des juges de la Cour d'appel tant dans l'appel du GTNO que celui de la FFT devrait être connu d'ici quelques mois.

Absence de couverture journalistique aux TNO

L'ombudsman de la SRC donne raison au plaignant

La direction de l'information de la Société d'état dit prendre très au sérieux les conclusions du rapport de l'ombudsman.

Nicolas Bussières

L'ombudsman des services français de la Société Radio-Canada (SRC), Julie Miville-Dechêne, a donné raison au plaignant Batiste Foisy et affirme que les dernières élections aux Territoires du Nord-Ouest (TNO) auraient dû faire l'objet d'une couverture médiatique par le service d'information de la SRC.

Dans son rapport déposé le 16 novembre dernier, l'ombudsman confirme qu'il n'y a pas eu un seul reportage télévisuel ou radiophonique sur le sujet. Elle poursuit qu'il s'agit d'une « situation difficilement acceptable pour un réseau national qui dispose d'une équipe expérimentée chargée d'organiser toutes les soirées électorales dans les provinces et les territoires ».

Face à ce manquement, l'ombudsman conclut que « les gestionnaires de Radio-Canada dans les différentes régions ne sentent que peu ou pas d'obligation de surveiller ce qui se passe aux TNO. À mon avis, il faudrait déterminer à qui incombe cette responsabilité », peut-on lire dans le rapport.

Mme Miville-Dechêne fait allusion aux résultats d'entretiens tenus avec les responsables des nouvelles de Montréal et de l'Ouest canadien et qui écartent chacun toute responsabilité dans ce dossier. Selon Line Pagé, rédactrice en chef de la salle de nouvelles de Montréal, ce sont les stations dans l'ouest du pays, plus proches géographiquement des TNO, qui auraient dû alerter Montréal et demander, si nécessaire, un budget supplémentaire pour envoyer un journaliste sur place.

René Fontaine, directeur de Radio-Canada dans l'ouest du pays, rétorque que ce n'est pas dans son mandat non plus. « On ne nous a jamais confié cette responsabilité », déclare-t-il dans le rapport. François Pageau, chef des émissions pour les services français d'Edmonton, renchérit que sa station n'a pas le mandat officiel ni le financement pour couvrir les TNO. « Dans un monde idéal, je devrais avoir les moyens pour couvrir le Nord, mais j'ai de la misère à couvrir l'Alberta », a-t-il révélé.

Comme lui a fait remarquer M. Foisy, l'ombudsman se questionne dans ce cas pourquoi le meurtre d'un agent de la Gendarmerie royale du Canada à Hay River, aux TNO, a fait l'objet d'une aussi grande couverture avec quatre textes et trois reportages sur cette affaire.

La SRC réagit

Dans une déclaration laconique, la direction de l'information de la SRC a résumé avoir pris bonne note du présent rapport. « La décision de l'ombudsman, nous la prenons très au sérieux et nous évaluons présentement nos façons de faire pour que ça ne se reproduise pas », a déclaré Marc Pichette, vice-président aux relations publiques à la SRC, faisant le mea culpa du service des nouvelles.

« C'est sûr que ça l'éveille bien des choses à l'interne et ça met en relief des processus qui doivent être améliorés », s'est-il contenté d'ajouter. Le porte-parole n'a pas voulu s'avancer sur les mesures envisagées par la direction de l'information pour contrer ce manque de couverture quasi systématique dans les TNO.

M. Pichette n'a pas voulu commenter non plus l'extrait du rapport de l'ombudsman qui suggère que la SRC fasse appel au service d'un pigiste à Yellowknife pour assurer un minimum de couverture.

Batiste Foisy, le Franco-Ténois à l'origine de cette enquête, est conscient que la décision de l'ombudsman n'est pas exécutoire, mais.concède qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. « Je suis encouragé. Si la situation peut évoluer pour le mieux, on ne va pas faire la fine bouche. Tout progrès est appréciable », a-t-il avancé.

Ce dernier espère maintenant que la SRC procédera à une consultation avec la communauté franco-ténoise avant de prendre une décision finale dans ce dossier. « J'espère qu'il y aura le même niveau de consultation qu'il y a eu au Yukon », indique M. Foisy, en rappelant qu'un référendum avait été tenu auprès de la population franco-yukonnaise avant d'amener le service d'information dans le territoire.

Par ailleurs, les délégués présents à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération franco-ténoise (FFT) ont voté unanimement, le 24 novembre, en faveur d'une résolution afin de s'assurer que la couverture médiatique de Radio-Canada soit plus adéquate aux TNO à l'avenir. Le président de la FFT, Fernand Denault, a profité de la discussion pour féliciter les démarches de Batiste Foisy auprès de l'ombudsman.

Éditorial

Vers des AGA *plattes*?


Alain Bessette

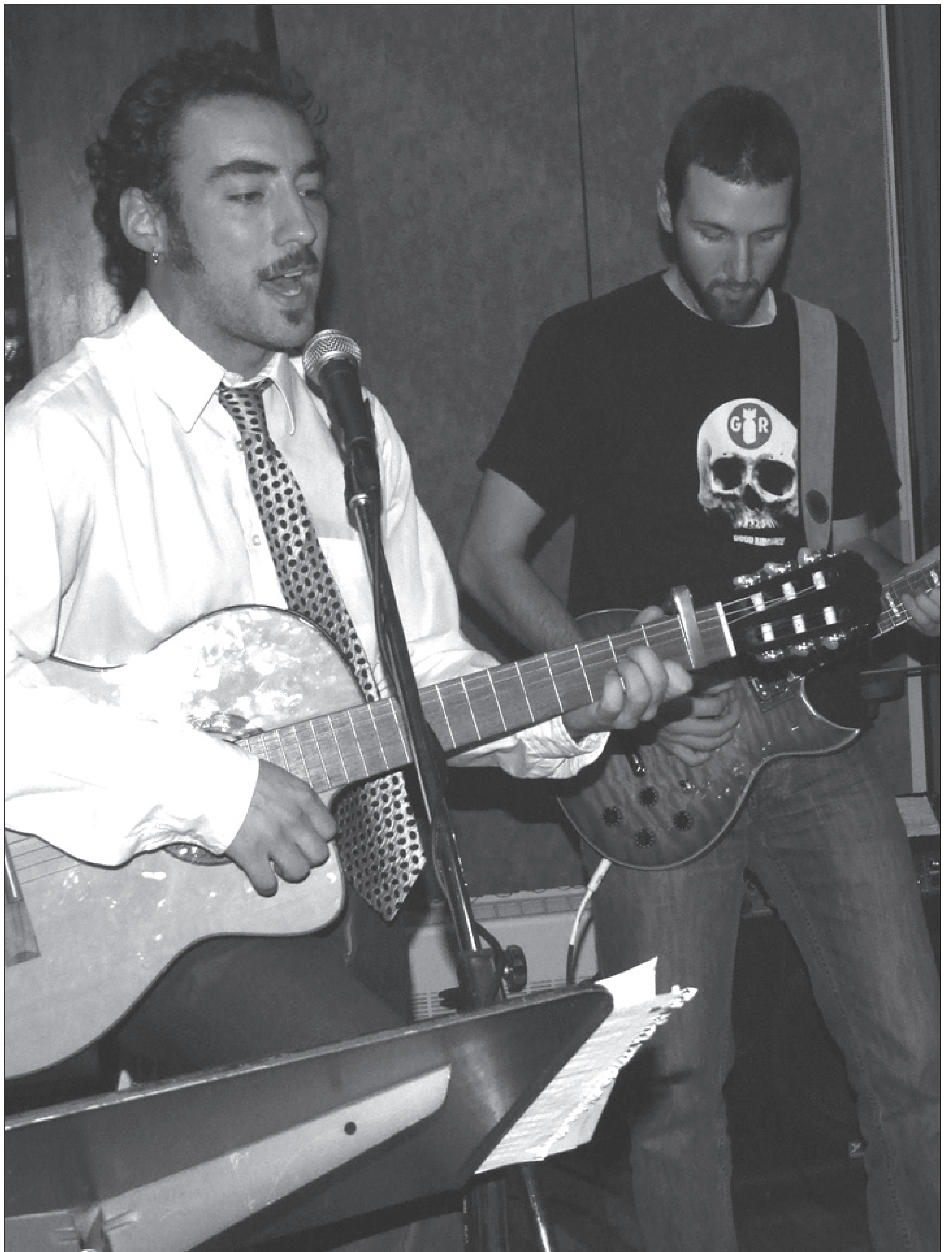
Ayant assisté en fin de semaine dernière aux travaux de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération franco-ténoise, je ne peux m'empêcher de la comparer à la réunion de l'an dernier. L'an dernier, déclarations fracassantes, démission et controverses avaient rendu cette rencontre fertile en matière de reportages. En comparaison, cette année a été beaucoup plus paisible.

Une remarque d'un président d'association vient jeter un certain éclairage sur le changement de cette dynamique : « C'est difficile de questionner des décisions quand on a participé à leur élaboration».

En effet, depuis le début de 2007, les nouveaux règlements de la FFT font en sorte que tous les présidents des associations francophones sont membres d'office du Conseil d'administration de l'organisme territorial. En élargissant ainsi les bases de son processus décisionnel, la FFT a quelque peu changé la dynamique de son groupe. Auparavant, un nombre légèrement plus restreint de personnes prenait les décisions nécessaires pour la bonne marche des activités de l'organisme et ces décisions se retrouvaient parfois contestées au moment de la tenue des assemblées générales alors qu'un plus grand bassin de bénévoles se prononçait sur celles-ci.

La nouvelle formule de participation au Conseil d'administration ne veut pas nécessairement dire que les décisions ne seront plus contestables ou que toutes les décisions seront adoptées à l'unanimité, mais en ayant plus d'interlocuteurs dans une prise de décision, la FFT accroît certainement ses chances de prendre des décisions qui fassent consensus.

Pour terminer sur une boutade, si l'harmonie est quelque chose de désirable pour un chef d'orchestre, par contre ça fait des réunions *plattes* à couvrir pour des journalistes.


Photo : Mylène Archambault

Les talentueux guitaristes Alexandre Beaudin et Rudy Desjardins y sont allés de leurs plus beaux accords lors de la soirée de festivités de l'Assemblée annuelle de la FFT.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Journalistes : Nicolas Bussières et Maxence Jaillet
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Élection partielle à Hay River

16 candidats en lice

Le conseil municipal sera élu selon les normes.

Maxence Jaillet

Le 10 décembre prochain, les résidents de Hay River seront de nouveau devant les urnes. Cette fois-ci, ce sont 16 candidats qui se présentent à l'élection du conseil municipal. Ce dernier a été destitué le mois passé par un jugement de la Cour suprême des TNO en raison de l'élection d'octobre 2006, jugée invalide.

Le jugement n'ayant en aucun cas remis en cause l'intégrité du conseil, tous les conseillers municipaux se représentent sauf un. C'est quatre candidats de plus qu'à la dernière élection municipale.

Pour coordonner cette prochaine journée de suffrage, la ville de Hay River a embauché une nouvelle directrice de scrutin, Mme Terry Molenkamp qui est aussi l'administratrice principale de la ville. Terry Molenkamp confesse qu'elle sent que le public désire obtenir une élection dans les règles et qu'elle se sent tout à fait à l'aise pour assurer le bon déroulement de ce scrutin. « J'ai reçu toute la formation nécessaire pour organiser cette élection partielle. J'ai rencontré à maintes reprises l'agent en chef des élections municipales et je suis certaine que tout va bien se passer », dit-elle.

Une élection partielle est toujours différente d'une élection régulière. « À Hay River cette année, explique Terry Molenkamp, il n'y aura pas de bureau de vote sur l'île de Vale, et nous ne tiendrons pas non plus de scrutin mobile ». Par contre, les électeurs pourront voter le 3 décembre par anticipation et pourront utiliser le vote par procuration le jour du suffrage.

L'agent en chef des élections municipales, David Kravitz, assure qu'il sera présent le 10 décembre à Hay River. «Je vais observer le déroulement de l'élection, dit-il, mais je vais surtout faire beaucoup de relation avec le public. Les gens sont concernés par cette élection. J'ai déjà reçu moult appels téléphoniques pour clarifier le processus électoral de cette élection partielle».

L'intervention de l'agent en chef des élections municipales est normalement basée sur une requête que la ville doit formuler. Celui-ci assure entre autres une direction et une supervision du déroulement administratif de l'élection, mais la ville reste néanmoins responsable de conduire des élections dans les normes dictées par *Loi sur les élections des administrations locales*.

Huit places sont disponibles au sein du conseil, et le premier travail de cette nouvelle formation sera d'adopter le budget de la ville. C'est ce que préconise John Pollard, le maire de la ville, qui a déclaré récemment « La priorité est de remettre le gouvernement de la ville en fonction, pour mettre en place les plans pour la nouvelle année financière et d'avancer avec des initiatives décisives ».

Les résidents de Hay River doivent pour voter, être majeurs et habiter la ville depuis plus d'un an. Le bureau de vote sera situé au Centre communautaire de la ville.

COURRIER DU LECTEUR

aquilon@internorth.com

Nouveau projet dans le Nord de l'Alberta

Un gazoduc à la rescousse des sables bitumineux

Le fédéral, le territorial et le promoteur refusent de faire un lien entre ce projet et celui du gazoduc de la vallée du Mackenzie au grand désarroi des groupes écologistes.

Nicolas Bussières

Le géant spécialisé dans l'approvisionnement en gaz naturel, TransCanada Corp., a rempli le 21 novembre une demande auprès de l'Alberta Energy and Utilities Board pour un projet de gazoduc de près de 1 milliard $ dans le Nord de la province. Coïncidence ou pas, cette application survient la journée même de la date limite pour le dépôt des conclusions finales par les différents intervenants au Comité d'examen conjoint du Projet gazier du Mackenzie.

Shela Shapiro, porte-parole chez TransCanada Corp, a déclaré en entrevue à *L'Aquilon* qu'il ne faut pas faire de lien direct entre ce projet de gazoduc dans un corridor central de 300 kilomètres qui relierait le Nord-Ouest et le Nord-Est de l'Alberta et le futur gazoduc de la Vallée du Mackenzie.

« Le projet est nécessaire pour faire face à la fois aux changements de localisation des sources d'approvisionnement en gaz naturel et des demandes de quantité dans le système albertain. De futurs approvisionnements du gazoduc du Mackenzie ne sont pas requis pour supporter le projet de corridor central au nord », a révélé Mme Shapiro.

Elle précise toutefois que ce nouveau corridor permettra aussi de répondre à des capacités d'approvisionnement additionnelles en provenance du Nord-Ouest de l'Alberta, ce qui inclut le gaz naturel du Mackenzie.

Pour ce qui est du moment de l'annonce, Mme Shapiro réfute que la compagnie ait volontairement attendu à la date limite du dépôt des remarques finales des intervenants au Comité d'examen conjoint pour faire part de ses intentions. « Nous avons fait notre annonce lorsque nous avons eu toutes les informations appropriées et que toutes les pièces étaient en place », a-t-elle signalé.

La porte-parole conclut que ce projet d'expansion au système actuel est à l'étude depuis 10 ans et se veut une bonne alternative face à la diminution des capacités d'approvisionnement de gaz dans le Nord-Est de la province. C'est notamment dans cette région que l'on retrouve les florissants puits de sables bitumineux de la région de Fort McMurray, de plus en plus demandant en gaz naturel.

« Le projet de corridor central au nord est l'instrument le plus efficace pour s'adapter à l'évolution constante des approvisionnements en gaz, a pour sa part déclaré Hal Kvisle, président et directeur exécutif de TransCanada, par voie de communiqué. Nous continuons de travailler avec nos clients afin de trouver des solutions novatrices pour rencontrer les besoins changeants du marché ».

« Des mensonges »

Pour les représentants des groupes écologistes comme Shelagh Montgomery, d'Alternative North, ce nouveau projet dans le Nord de l'Alberta se veut l'ultime preuve que le gaz naturel extrait du delta du Mackenzie ira directement pour renflouer l'industrie albertaine des sables bitumineux.

De son côté, Stephen Hazell, du Sierra Club du Canada, ne donne absolument aucune crédibilité aux propos de TransCanada affirmant qu'il n'y a aucun lien direct entre les deux projets de gazoduc. « Ce sont des mensonges de dire que le gaz du Mackenzie ne va pas aller dans les sables bitumineux. Il ne construirait pas ce gazoduc dans le corridor central du Nord sans avoir l'intention d'amener ce gaz dans les sables bitumineux », a-t-il déclaré.

Le représentant ajoute que le secteur des sables bitumineux requiert une demande de plus en plus grande d'approvisionnement en gaz naturel et que ce projet ne fait que répondre aux impératifs du marché. « De la façon dont le secteur des sables bitumineux croît, ils prévoient tripler la production d'ici 2015. […] Et une quantité énorme de gaz naturel sera requise pour faire ça. Il n'y a pas d'autres alternatives raisonnables pour l'instant », se désole-t-il.

M. Hazell pousse l'analyse plus loin. « La réalité est que beaucoup de ce gaz va se retrouver dans les sables bitumineux et ça va finir par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre au Canada parce que le pétrole extrait des sables bitumineux est trois fois plus polluant que le pétrole conventionnel », a-t-il prévenu.

Il trouve vraiment regrettable que le gaz naturel des TNO fasse éventuellement partie du problème plutôt que de la solution dans le dossier de la hausse des émissions de gaz à effet de serre. M. Hazell continue de prôner qu'il serait préférable d'utiliser le gaz naturel pour appuyer

Gazoduc
Suite en page 7

IVe rapport sur les changements climatiques

Tout reste à faire

Le GIEC propose des mesures plausibles pour combattre le réchauffement planétaire.

Maxence Jaillet

Après cinq jours de consultations à Valence en Espagne, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) s'est entendu, le 17 novembre, sur son quatrième rapport avertissant très clairement les dirigeants mondiaux des risques de l'immobilisme face aux changements climatiques. Ce document d'intégration et de synthèse des trois précédents rapports de 2007, tombe à point pour inciter une volonté politique commune lors de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques le 3 décembre prochain à Bali, en Indonésie.

C'est Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui a ouvert la cérémonie du lancement de ce quatrième rapport. D'entrée de jeu, il a annoncé la couleur de ses attentes envers la communauté internationale : « Il [le document] contient un message qui ne peut être plus clair, c'est que la menace des changements climatiques est réelle et qu'il existe des moyens concrets et abordables pour s'en occuper». Ban Ki-moon a adressé cette annonce aux décideurs politiques de la planète, leur informant que ce IVe rapport du groupe lauréat du prix Nobel de la Paix 2007 était un manuel d'emploi facile à utiliser.

Le président du GIEC, Rajendra Pachauri a qualifié le document comme étant la dernière étape d'un effort phénoménal regroupant le meilleur de la compréhension et de l'expertise mondiale actuelle sur les changements climatiques. « Une couleur particulière vient se greffer à ce rapport, ajoute-t-il, c'est que nos découvertes et notre travail ont dû être acceptés et approuvés par les gouvernements qui sont les membres du GIEC ».

Ainsi suite aux trois rapports, qui ont traité des « éléments scientifiques », des « conséquences, de l'adaptation, de la vulnérabilité », et de « la lutte contre les changements climatiques », il existe des solutions envisageables pour l'humanité. Le rapport présente qu'il y a une large variété de politiques et d'instruments disponibles pour les gouvernements afin qu'ils créent de stimulantes actions d'atténuation. Aussi, les niveaux de stabilisation adressés peuvent être rejoint en déployant un portfolio des technologies disponibles maintenant ou attendues d'être commercialisées dans les prochaines décennies. Et enfin, l'utilisation d'un prix du carbone efficace peut réaliser un potentiel d'atténuation significatif dans tous les secteurs.

Lors de sa présentation, le secrétaire général de l'ONU a affirmé qu'il avait été témoin des transformations causées par les changements climatiques lors de ses récentes visites sur les glaciers de l'Antarctique et dans la forêt tropicale de l'Amazonie. Ces dernières faisant plus peur que des films de science-fiction, car elles étaient réelles. « Je peux vous dire avec assurance que des actions drastiques issues d'une concertation globale sont nécessaires. Je somme les dirigeants politiques non seulement d'entamer des négociations pour définir des solutions que toutes les nations pourront adopter, mais aussi de conclure ces négociations dès 2009», a-t-il déclaré.



Photo : Maxence Jaillet

Rajendra Pachauri et Ban Ki-moon ont présenté un rapport impliquant 2500 experts scientifiques réviseurs, 800 auteurs collaborateurs, 450 premiers auteurs de 130 pays.

Le Canada se défile

Plus tôt dans la semaine, le Premier ministre du Canada, Stephen Harper, déclarait à la réunion du Commonwealth qu'il ne signerait jamais un accord ressemblant à celui de Kyoto. « La seule façon dont nous allons avoir un accord international efficace c'est que tout le monde signe en même temps. Nous avons déjà vu à Kyoto que si nous obtenions un tiers du monde qui signe et que l'on attend les deux autres tiers, cela ne marchera jamais », a déclaré Stephen Harper.

Le mois passé, le président de la commission européenne, José Manuel Durão Barroso, a pour sa part maintenu que l'Union européenne reste fermement résolue à atteindre ses objectifs de Kyoto, et qu'elle les atteindrait. Le 29 octobre, le président Barroso s'est réuni avec son groupe consultatif de haut niveau sur l'énergie et le changement climatique afin d'examiner les défis qui s'annoncent en matière de changement climatique, et pour se préparer à la conférence du 3 décembre prochain.

Gazoduc

Suite de la page 6

le développement des diverses communautés le long du fleuve Mackenzie et non servir les intérêts pétroliers du Sud.

Stephen Hazell rejette aussi du revers de la main la version de TransCanada sur la date de l'annonce. « Ce n'est pas une coïncidence », souligne M. Hazell, en précisant que les interventions de certains groupes d'intérêt au Comité d'examen conjoint auraient pu différer en tenant compte de ce nouveau morceau au puzzle.

Pas de relation

Interrogés à l'issue d'une conférence sur le développement du Nord qui s'est déroulé la semaine dernière à Ottawa, le fédéral et le territorial ont refusé d'admettre que le gaz naturel du projet du Mackenzie serait utilisé pour alimenter l'industrie des sables bitumineux en Alberta.

« Oui, Fort McMurray va définitivement utiliser du gaz naturel, mais la façon que je vois ça est que les TNO vont produire du gaz naturel et ça va passer par un système d'acheminement. Mais ça ne veut pas dire que le gaz va se retrouver à Fort McMurray », a déclaré le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO, Bob McLeod.

« Les bénéfices du gazoduc [du Mackenzie] vont aller dans tout le Canada et ne vont pas se limiter à une seule région », a pour sa part souligné Rod Bruinooge, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, Chuck Strahl.

Assemblée générale annuelle de la FFT

La Fédération est sollicitée de toute part

Mis à part quelques résolutions isolées, la plupart des dossiers ont fait l'objet d'une unanimité chez les différents membres du réseau associatif.



Photo : Nicolas Bussières

Suite à l'application des nouveaux statuts et règlements, les associations régionales étaient représentées de quatre délégués. Un représentant de l'APADY, de la Garderie Plein Soleil, du Regroupement des parents francophones et de l'Aquilon faisaient aussi partie des délégués.

Nicolas Bussières

En bon père de famille, la Fédération franco-ténoise (FFT) est ressortie de son Assemblée générale annuelle (AGA), tenue à Yellowknife les 24 et 25 novembre, avec plusieurs nouveaux dossiers en main.

Sur la douzaine de résolutions proposées par les différents membres du réseau associatif lors de la première journée de discussions, la grande majorité impliquait que la FFT assume un leadership ou apporte un soutien sur différents projets.

Parmi les résolutions proposées et adoptées à l'unanimité, on retrouve l'appui de la FFT à l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) pour mettre un terme aux frais d'antenne imposés par Radio-Canada. L'AFCY a aussi demandé avec succès que la FFT intervienne auprès de Patrimoine canadien pour assurer un financement au projet d'institution de formation post-secondaire (Formacentre).

Un appui au Regroupement des parents francophones (RPF) pour la réalisation de projets d'infrastructures scolaires et communautaires a aussi été convenu et, dans la même veine, l'Association des francophones de Fort Smith (AFFS) a demandé l'aide de la FFT pour pousser le dossier de la construction d'une école francophone à Fort Smith.

Dans les jours suivants, l'AGA, le directeur de la FFT, Léo-Paul Provencher, a concédé qu'il y a eu une grosse demande de la part des membres pour un appui à leurs différents projets, mais que cette situation était tout à fait normale. « Ça fait partie du rôle fondamental de la Fédération d'être au service de ses membres. Et l'appui de certaines démarches est aussi une question de mettre un poids plus important », d'expliquer M. Provencher.

Outre le dossier de l'école à Fort Smith, le directeur a précisé qu'il ne s'agissait pas de dossiers tout à fait nouveaux. « Je ne pense pas [que la direction de la FFT] a pris de la *business* nouvelle. […] On sait de façon assez régulière l'actualité des préoccupations des membres », a-t-il dit.

L'Association des francophones du Delta du MacKenzie (AFDM) a pour sa part demandé et obtenu que la FFT prenne la responsabilité d'établir un nouveau plan quinquennal de développement global dans le réseau associatif, l'actuel plan expirant en 2009. M. Provencher a qualifié cette démarche de très sage, mais a reconnu que la mesure demandera un travail immense et un financement particulier pour l'embauche d'une personne-ressource sur ce projet.

Deux résolutions ont été présentées par le conseil d'administration (CA) même de la FFT, soit de maintenir la défense intégrale des droits linguistiques des francophones dans la foulée de la poursuite judiciaire contre les gouvernements territorial et fédéral et une autre résolution d'entamer des discussions avec le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation pour une augmentation importante des budgets pour encourager la préservation de la culture aux TNO. Ces deux résolutions ont aussi été adoptées à l'unanimité.

Quelques débats

Même si l'AGA s'est déroulée dans une certaine harmonie tout au long du week-end, on a pu assister à certains débats intéressants, notamment lorsque l'AFCY a présenté une résolution visant à devancer l'AGA de la FFT vers la mi-septembre de façon à ce qu'elle se déroule avant les assemblées annuelles de ses membres.

Comme l'a expliqué le président de l'AFCY, Patrice Lapointe, cette démarche ferait en sorte que les délégués, qui sont souvent nouvellement élus lorsqu'ils arrivent à l'AGA, seraient plus familiers avec les enjeux en se présentant plutôt en fin de mandat. « Après trois mois, je ne peux pas croire que les gens sont à l'aise pour poser des questions. Ça prend au moins un an minimum avant que les gens se sentent à l'aise dans les dossiers », a-t-il argumenté. France Dupéré, déléguée de Fort Smith, s'est aussi dite en faveur de cette mesure.

D'autres intervenants comme Catherine Boulanger, déléguée de Hay River, ont répliqué qu'il était mieux que les associations tiennent leur AGA locale d'abord afin de mieux définir leurs priorités pour l'AGA de la FFT.

Léo-Paul Provencher a de son côté insisté sur les contraintes importantes qu'engendreraient un tel déplacement dans le calendrier en parlant des différents délais causés par la préparation des états financiers.

Finalement, la résolution a été rejetée par les délégués. Le lendemain, M. Lapointe est revenu sur ce sujet dans le varia en demandant que la FFT se penche à tout le moins sur la question.

L'AFCY a aussi fait quelques vagues avec une proposition demandant que la FFT revoit sa politique interne qui interdit à ses employés d'être administrateurs à l'AFCY. Selon Patrice Lapointe, ce règlement limite les possibilités de recrutement de nouveaux bénévoles.

M. Provencher a répliqué que cette politique n'empêchait pas les employés de faire du bénévolat pour des activités de l'AFCY, mais qu'une participation sur le CA de l'AFCY amènerait une situation de conflit d'intérêts. Richard Létourneau, vice-président de la FFT et délégué d'Inuvik, a dit adhérer fortement à « l'esprit du nouveau règlement ». Finalement, le président de la FFT, Fernand Denault, a reconnu qu'il est important que le règlement soit clair et que la FFT devra se pencher de nouveau sur la question.



Photo : Nicolas Bussières

Le sous-ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des TNO, Dan Daniels, a fait un déplacement apprécié lors de l'AGA.

Suite aux événements de l'AGA de 2006

La situation du CDÉTNO n'était pas à l'ordre du jour

Tout indique que les deux organismes territoriaux vont se contenter d'entretenir un bon partenariat dans le futur.

Nicolas Bussières

Présent comme invité, le président du Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO), Jean-François Pitre, n'a pas fait grand état de l'absence de son organisme dans l'ordre du jour de la première Assemblée générale annuelle (AGA) de la Fédération franco-ténoise (FFT) depuis que le CDÉTNO a décidé de quitter le réseau associatif.

Rappelons que lors de l'AGA de 2006 à Fort Smith, le Conseil avait révoqué son affiliation à la FFT en raison d'un article de ses nouveaux statuts et règlements qui stipulait que la Fédération était le porte-parole de ses membres auprès des gouvernements et des organismes locaux et nationaux.

« Je ne m'attendais que l'on figure à l'ordre du jour, car on n'est pas membre. Si tu n'es pas membre, ils n'ont pas à faire de faveur spéciale », a indiqué M. Pitre.

Le président de la FFT, Fernand Denault, explique cette absence en faisant valoir qu'aucun membre du réseau associatif n'a apporté le dossier du CDÉTNO à l'ordre du jour cette année. Un délégué a néanmoins demandé au président lors de l'AGA si des démarches de rapprochement avaient été entamées par la FFT.

« Quand un membre se retire, c'est quelque chose qu'on prend très au sérieux et, pour essayer de résoudre la situation, on a communiqué avec [le CDÉTNO] pendant l'année et on a fait des échanges pour essayer de se comprendre mieux », a affirmé M. Denault.

Jean-François Pitre confirme que des communications ont eu lieu entre les deux organismes dans la dernière année, mais avise qu'il n'y a pas vraiment eu de rapprochements. Les deux parties restent toujours campées sur leurs positions et, même si la priorité énoncée par la FFT lors de son AGA vise à consolider son réseau associatif, rien n'indique que le. CDÉTNO redeviendra un membre associé de la FFT dans un avenir rapproché.

L'AGA du CDÉTNO qui aura lieu le 6 décembre prochain abordera la relation actuelle du Conseil avec la FFT, mais ne constituera pas un point majeur selon l'aveu même de M. Pitre. « Il va y avoir un point comme quoi on a envoyé une lettre à la Fédération, mais qu'il n'y a pas eu de changement [dans la position de la FFT] », a-t-il expliqué.

Les deux présidents ont néanmoins affirmé que cette apparente situation de conflit ne constituait pas une entrave à la relation de partenariat qu'entretiennent les deux organismes. « On fait encore beaucoup de projets avec la Fédération. On n'a jamais exclu la Fédération de projets qui sont communs », a lancé Jean-François Pitre. « Nous travaillons avec le CDÉTNO », a renchéri Fernand Denault.

Autre signe que les liens ne sont pas complètement coupés, la directrice générale du CDÉTNO, Sylvie Francoeur, a profité de la tenue de l'AGA de la FFT pour présenter les projets actuels et les grandes orientations de l'organisme. « Nous sommes disponibles à vous donner un coup de main dans la communauté », a-t-elle ainsi offert aux associations membres de la FFT.

AGA de L'Aquilon

Enthousiasme pour le futur

Du rapport de l'éditeur à l'élection de nouveaux membres sur le CA, ce sont les priorités 2008-2009 qui ont soulevé le plus de réactions.

Maxence Jaillet

La société les Éditions franco-ténoises / L'Aquilon a tenu son assemblée générale annuelle (AGA) le 25 Novembre, et comme à son habitude c'est à la fin de celle de la FFT qu'elle a eu lieu. La façon de penser d'Alain Bessette, l'éditeur et le rédacteur en chef de l'hebdomadaire franco-ténois, est bien simple : le CA et les membres (les associations francophones des TNO) disposent à chaque semaine d'un rapport pour évaluer si L'Aquilon fonctionne ou non. Il souligne dans son rapport que les deux tiers du personnel étaient nouveaux et que cette nouvelle répartition influençait le journal et l'image qu'il dégageait. De plus, il a tenu à préciser que le rafraîchissement au niveau de la mise en page n'était pas tombé du ciel, mais qu'elle était le fruit d'une formation en graphisme reçue en octobre dernier. Durant l'assemblée, l'annonce des priorités a engrangé le plus de réactions au niveau de l'assistance. En effet pour 2008-2009, L'Aquilon se propose de mieux servir la nouvelle génération de lecteurs en créant plus de liens interactifs entre les lecteurs et le journal. Ainsi, le site Web serait amélioré pour présenter suivant la faisabilité, un espace blogue, des galeries photos et vidéos ainsi qu'un abonnement Internet à la version PDF de l'hebdomadaire. Finalement, la relocalisation des bureaux de Yellowknife est inévitable, car l'espace occupé par le journaliste n'est plus garanti à la maison Laurent-Leroux et de plus ces bureaux ne pourraient accueillir la direction du journal qui est vouée à un rapatriement sur la capitale.

Lors de cette assemblée, une résolution a modifié quelque peu la structure démocratique des Éditions franco-ténoises. Ainsi, siègent sur le CA de L'Aquilon, l'exécutif de la FFT (Fernand Denault, Richard Létourneau, Jessica King, Patrice Lapointe) plus deux administrateurs : Rachelle Kingsler et Daniel Dionne respectivement d'Inuvik et de Yellowknife éluent par acclamation. Alain Bessette a souligné le fait qu'aucun délégué ne représentait Fort Smith et qu'il faudrait faire attention à la représentation de cette communauté.



Photo : Mylène Archambault

Fernand Denault, Richard Létourneau, Sylvie Savoie, Patrice Lapointe, Rachelle Kingsler et Yvonne Careen ont tous reçu le certificat des bénévoles pour souligner leur importante contribution communautaire au sein de différents organismes.



Photo : Mylène Archambault

Telle une prodige de l'opéra, la chanteuse Noémie Darisse a donné une solide prestation en compagnie des autres membres du groupe Le grête poupetterie cho. Le groupe avait la mission de divertir les nombreux délégués lors de la soirée du samedi.

SOCIÉTÉ santé en français

LE TRAVAIL DE TERRAIN donne des résultats

UN APPUI IMPORTANT DU MINISTRE TONY CLEMENT

Le ministre fédéral de la Santé, Tony Clement, vient d'insuffler une bouffée d'air frais à ceux qui œuvrent pour améliorer les services de santé en français au pays. 3 millions $ seront investis d'ici 2008 afin de poursuivre le travail déjà entamé.

Cette annonce arrive à point car elle concrétise l'engagement du nouveau gouvernement fédéral à l'égard des communautés francophones en matière de santé. « Je crois qu'il est essentiel de rendre les services de soins de santé plus accessibles à tous les Canadiens dans la langue officielle de leur choix (…). Il s'agit d'une priorité du gouvernement fédéral » a affirmé Tony Clement lors de l'annonce officielle.



Le docteur Aurel Schofield, membre de la Société Santé en français et le ministre fédéral de la Santé, Tony Clement.

Le docteur Brian Conway préside la Société Santé en français (SSF), qui redistribuera les fonds aux partenaires sur le terrain. Il salue la vision du ministre Clement : « Il saisit très bien les défis que doit relever le système de santé canadien pour devenir plus efficace en se rapprochant de tous les Canadiens ». Du même souffle, le docteur Conway rend hommage à l'engagement du ministre : « Tony Clement a tenu parole. Il a travaillé hors de l'ordinaire pour obtenir des fonds et pour appuyer des projets concrets qui viennent en aide aux citoyens de ce pays sans distinction d'origine ou de culture. »

Selon Hubert Gauthier, directeur de la SSF, le grand défi consiste maintenant à assurer l'avenir à long terme des services de santé en français. « Sinon, les efforts des dernières années risquent de tomber à l'eau. » L'oreille attentive que prête le nouveau ministre fédéral de la Santé fouette l'ardeur des troupes, d'un bout à l'autre du pays.

SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS EN NETTE PROGRESSION PARTOUT AU PAYS

Victor Saumure a contracté le diabète, il y a plus de vingt ans, suite à un cancer du pancréas. Pour ce Franco-ontarien, la nouvelle clinique de diabète en français qui dessert tout l'est ontarien arrive comme une bénédiction.

La cas de Victor Saumure est loin d'être isolé puisque la moitié des francophones qui vivent en situation minoritaire n'ont pas accès à des services de santé en français. Pour remédier à cette situation, les communautés francophones et acadiennes ont décidé d'unir leurs efforts.

Partout au Canada, on a créé des réseaux qui rassemblent professionnels de la santé, gestionnaires d'établissements et d'organismes de santé, représentants des communautés et des gouvernements, ainsi que des institutions de formation. Ensemble, ces partenaires travaillent pour apporter des solutions concrètes aux besoins des populations francophones dans leur région. Les 17 réseaux sont unis au niveau national par la Société Santé en français (SSF).

LANGUE ET SANTÉ

Les recherches démontrent le lien entre la qualité des services et la langue dans laquelle ils sont offerts. D'après ces études, les barrières linguistiques ont des répercussions sur la santé des patients et imposent des coûts inutiles au système de santé.

Quelques effets des barrières linguistiques

- Examens qu'on n'ose pas demander;
- Diagnostics incorrects;
- Traitements abandonnés trop tôt;
- Erreurs de prise de médicaments;
- Visites fréquentes et coûteuses à l'urgence.

LA SANTÉ DES FRANCOPHONES

Un million de francophones vivent en situation minoritaire au Canada.

Accès à des services en français :

- La moitié des francophones n'ont que peu ou pas accès à des services de santé en français;

Accès à la santé :

- L'état de santé des francophones serait inférieur à celui de la majorité canadienne.

DES RÉSULTATS CONCRETS

Jusqu'à maintenant plus de 90 projets ont été réalisés grâce à l'aide de la Société Santé en français et de Santé Canada. Plusieurs centres de santé communautaires ont vu le jour, répondant à des besoins criants dans de nombreuses régions. De tels projets n'auraient pu voir le jour sans l'engagement des gens du milieu. À Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, la réalisation du Centre de bien-être Lourdéon réponds à un réel besoin pour les gens de la région constate le Dr Denis Fortier : « plusieurs d'entre eux ont tellement de difficulté à s'exprimer en anglais qu'ils préfèrent ne pas se faire traiter si le service n'est pas offert en français. »



Mélanie Perreault, une jeune mère de St-Claude au Manitoba, accueille avec enthousiasme l'ouverture du nouveau Centre de bien-être Lourdéon. « C'est important pour moi d'avoir des services en français (…)c'est le patrimoine qu'on a reçu, puis c'est important de se faire comprendre. »

LA FORCE DU REGROUPEMENT

Le partage des connaissances constitue la force principale du Mouvement santé en français.

Qu'on parle du guide santé de la Colombie-Britannique, de la clinique interdisciplinaire en réadaptation à l'Université d'Ottawa, des forums santé pour les aîné(e)s au Nouvreau-Brunswick ou du programme de téléoncologie de Moncton, les projets de la Société Santé en français servent de modèles à d'autres communautés francophones à travers le pays.

Pour des gens atteints de maladie, comme Victor Saumure, le fait d'obtenir des conseils en français fait déjà toute une différence. « Quand ils te disent quelques chose en anglais, la plupart du temps tu le devines, plutôt que de vraiment comprendre. » Pour lui, l'accès à des services de santé en français signifie un peu plus de contrôle sur la maladie, une meilleure qualité de vie, mais surtout un précieux héritage à transmettre aux générations montantes.

Votre santé avant tout
Services en français

Partout au Canada, ce symbole identifie l'offre de services de santé en français.



Les 17 réseaux Santé en français regroupent des partenaires qui travaillent pour apporter des solutions concrètes aux besoins des populations francophones dans leur région.



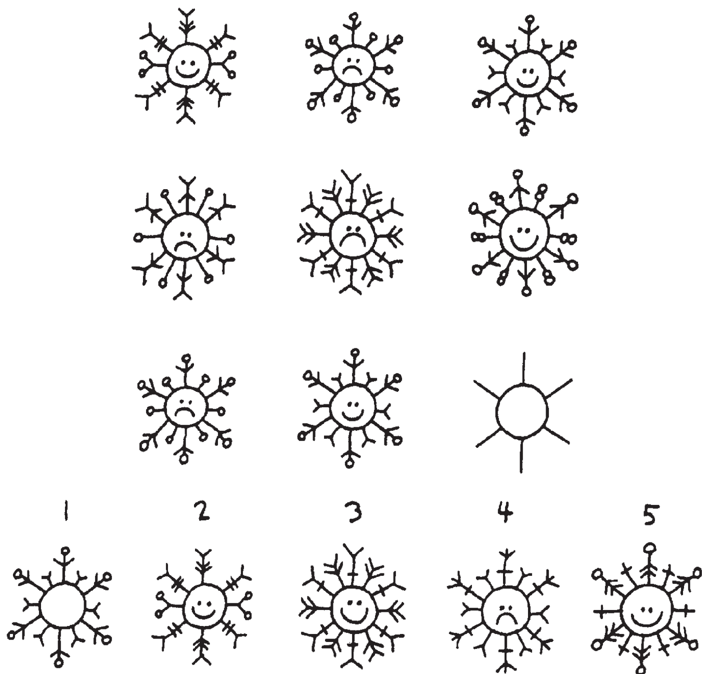
Les réseaux santé en français

Le Club de **Bicolo**

L'hiver

❶ LES **FLOCONS**

J'ai dessiné de beaux flocons sur la vitre de ma maison. Lequel des cinq flocons du bas complète le mieux la troisième rangée?



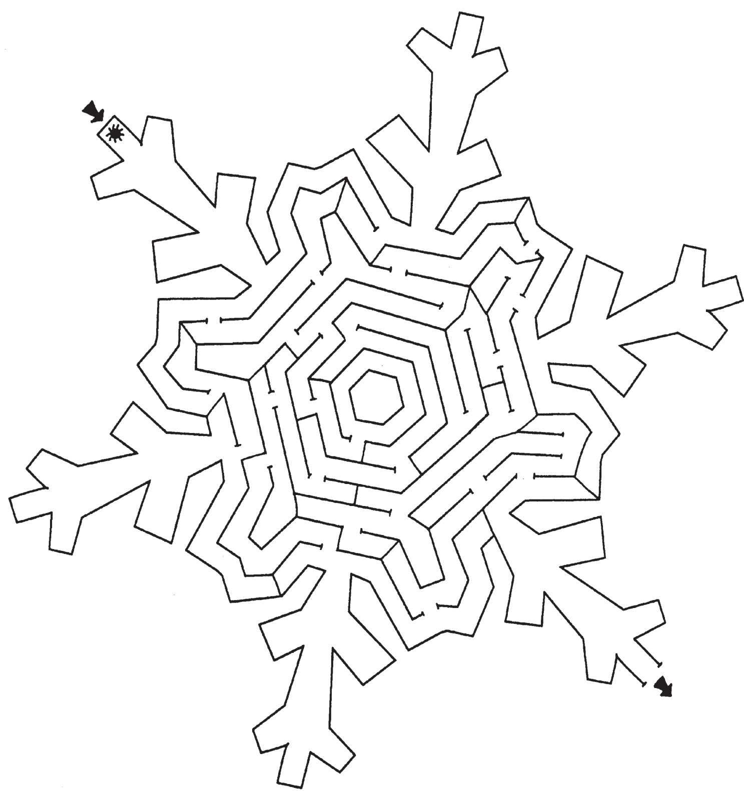
❷ L'HIVER **EN MORCEAUX**

La bise hivernale a emporté des parties des mots ci-dessous. À l'aide des définitions, complète les mots en remettant aux bons endroits les groupes de trois lettres de la colonne de droite.

A.	FL __ __ __ N (Aucun n'est identique)	ÊLO
B.	BLI __ __ __ RD (Vent impitoyable du Grand Nord)	AFA
C.	TOUR __ __ __ TE (Tempête soudaine et violente)	RIM
D.	CON __ __ __ E (Banc de neige)	MEN
E.	R __ __ __ LE (Bourrasque)	MPÊ
F.	G __ __ __ ON (Il pend au bord du toit)	OCO
G.	TE __ __ __ TE (Importante chute de neige)	ÉLA
H.	F __ __ __ AS (Givre)	ZZA
I.	CONG __ __ __ TION (C'est le point où l'eau gèle)	GÈR
J.	GR __ __ __ N (Grain de glace)	LAÇ

❸ LE FLOCON **LABYRINTHE**

Aide le microbe gelé à traverser ce labyrinthe hivernal.



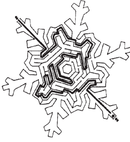
❹ TOUTE **UNE NEIGE**

Il est tombé tellement de neige pendant la nuit qu'on ne reconnaît plus rien. Aide mon ami à retrouver son chien, sa soeur, son vélo, sa pelle, sa luge, son chat, ses deux mitaines, son foulard et sa botte.

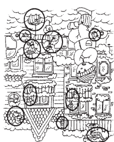


SOLUTIONS

1. Le flocon 2 (Les flocons de la troisième rangée sont identiques à ceux de la première.)
2. A. Flocon, B. Blizzard, C. Tourmente, D. Congère, E. Rafale, F. Glaçon, G. Tempête, H. Frimas, I. Congélation, J. Grêlon.
3.



4.



Petites annonces

Une place en garderie

La toute nouvelle garderie francophone Les amis à Zachary qui va débuter ses activités le 3 décembre prochain a encore une place de libre pour un enfant de 14 mois et plus. La garderie est située dans le secteur de Range Lake, à Yellowknife, et offre un service de garde de 7h30 à 17h30. Un service de garde après école est aussi offert et des places sont toujours disponibles. Pour information, contactez Lucie Bérubé au 765-0424.

Villas en Floride

Golfe du Mexique, 2 chambres à coucher toutes équipées, six personnes maximum. Piscines, jacuzzis, tennis. Bradenton, Floride 1-800-926-9255 mentionnez Code201 (spéciaux) shorewalk.com

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

AVIS

Le Programme du gouvernement du Canada pour l'Année polaire internationale (API) a émis un appel de propositions pour des projets de formation, de communication et de vulgarisation dans le cadre de l'API. Les responsables du programme sont à la recherche de propositions de projets novateurs et ingénieux visant notamment à accroître la sensibilisation de la population à l'égard de l'Arctique canadien, à promouvoir l'API de même que les sciences et la recherche polaires, et à permettre aux habitants du Nord d'acquérir une formation et des compétences en la matière. Pour connaître les détails de l'appel de propositions, visitez le site Internet suivant: www.api.gc.ca

Vous avez jusqu'au 15 janvier 2008 pour soumettre une proposition.

Pour obtenir de plus amples renseignements communiquer avec :

Bureau du Programme de l'API
Tél : 819-994-1803
Sans frais : 1-800-567-9604
Courriel : api-ipy@ainc.gc.ca

Bureau de coordination nordique (TN-O)
Tél : (867) 777-3298 ext 30
Courriel : amero@auroracollege.nt.ca





Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont heureux d'annoncer les lauréats des **Prix canadiens de recherche en santé** pour 2007.

Chercheurs de l'année en santé du Canada

Recherche sur les services et les systèmes de santé et sur la santé des populations

Le **Dr Peter Singer**, de l'Université de Toronto, tente de déterminer comment la technologie des sciences de la vie peut passer des laboratoires aux pays en développement et comment l'économie canadienne peut profiter de la demande technologique de ces pays.

Recherche biomédicale et clinique

Le **Dr Francis Plummer**, du Laboratoire national de microbiologie et de l'Université du Manitoba, étudie l'immunité naturelle au VIH dans l'espoir de mettre au point un vaccin anti-VIH.

Champion de la recherche en santé 2007

Le **Dr Wilbert Keon**, du Sénat du Canada, véritable visionnaire et chef de file, est cardiochirurgien, chercheur et sénateur. À titre de fondateur de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, il a établi le plus important programme de mise au point d'un cœur artificiel au Canada et est l'auteur de rapports majeurs sur le système de santé canadien et la santé mentale.

Meilleur jeune chercheur du Canada

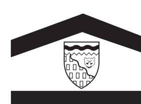
Le **Dr Michael Reed**, de l'Université McGill, s'attaque à une souche résistante aux médicaments de la bactérie de la tuberculose dont la prévalence est de plus en plus élevée.

Parmi les autres lauréats, mentionnons :

Dre Filio Billia – Bourse de recherche BIOTECanada – Schering-Plough Canada des IRSC;
M. Bechara Saab – Prix de mentorat Synapse des IRSC;
Mme Pamela Kolopack – Bourse de recherche au doctorat en bioéthique Douglas-Kinsella des IRSC;
Dr Ron Zernicke – Prix du partenariat des IRSC;
Dr Thomas Kerr – Prix national de l'application des connaissances des IRSC;
Dre Vicky Scott – Prix régional de l'application des connaissances des IRSC;
M. Timothy Corson – Bourse de recherche sur le cancer Jean-François-St-Denis des IRSC.

Pour plus de détails sur les Prix canadiens de recherche en santé, rendez-vous au www.irsc-cihr.gc.ca/f/excellence.html. Les IRSC tiennent à remercier leurs partenaires pour leur soutien de l'excellence dans la recherche en santé au Canada.

Instituts de recherche en santé du Canada | Canadian Institutes of Health Research
IRSC CIHR
Canada



SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

PM #005705
Vérification de fin d'exercice (2007-2008)

Association d'habitation de Sachs Harbour #01-01-406

Association d'habitation de Tuktoyaktuk #01-01-405

Association d'habitation de Tsiigehtchic #01-01-403

Association d'habitation de Fort McPherson #01-01-402

Association d'habitation de Paulatuk #01-01-408

Association d'habitation d'Aklavik #01-01-401

Les associations locales d'habitation du district de Beaufort-Delta susmentionnées sollicitent des propositions auprès de cabinets comptables pour effectuer, au cours des trois prochaines années, la vérification des exercices se terminant le 31 mars 2008, 2009 et 2010.

Les documents sont disponibles à compter du lundi 26 novembre 2007 au bureau de district de Beaufort-Delta de la SHTNO, au 107, route MacKenzie, Inuvik, TNO.

Les propositions cachetées doivent être envoyées au contrôleur du bureau de district de Beaufort-Delta de la SHTNO à l'adresse susmentionnée telle que spécifiée dans les documents de demande de propositions au plus tard à **15 h, heure locale, le mardi 11 décembre 2007**.

Veuillez inscrire au recto de l'enveloppe **« Vérification de fin d'exercice » ainsi que le nom de la communauté**.

La politique d'encouragement aux entreprises du GTNO s'applique à cette demande de propositions.

La Société n'est pas tenue d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Renseignements relatifs aux contrats :
Jill Robertson
Tél. : 867-777-7271
Fax : 867-777-2217

Les Conservateurs conservent

Plus de 10 millions d'hectares de terre inaliénable

Des mesures vers deux nouvelles aires de conservation aux TNO.

Maxence Jaillet

Le 21 novembre, le gouvernement du Canada a annoncé que la conservation constituait l'une de ses grandes priorités et a ainsi soustrait les environs du bras Est du Grand lac des Esclaves et les alentours de la rivière Ramparts de tout développement industriel pour protéger selon le ministre de l'Environnement, John Baird, «certaines des merveilles écologiques et culturelles les plus impressionnantes dans le Nord canadien».

Ces mesures provisoires à l'Est de Lutsel'ke et à l'Ouest de Fort Good Hope sont décrites par le gouvernement comme établissant des pas décisifs vers la création d'un parc national et d'une réserve nationale de la faune. Le parc national dans les environs de bras Est du Grand lac des Esclaves recevra 3 millions de dollars pour financer son étude de faisabilité et 830 000 $ seront étalés sur cinq ans pour créer la réserve nationale de la faune de la rivière Rampart et de ses terres humides. Dans un communiqué, Shannon Haszard, la directrice régionale de Canard illimités pour les TNO, félicite les Dénés et Métis de Fort Good Hope ainsi que les Premières nations dénées Akaitcho d'avoir pris l'initiative de protéger ces régions. Elle commente qu'il est extraordinaire de voir se réaliser le rêve des communautés qui désirent protéger des lieux sacrés et d'importantes terres que d'innombrables générations ont utilisés pour chasser, pêcher et se ressourcer.

62 000 km^2 de terre ont aussi été protégés contre le jalonnement, la vente ou la concession minière pendant la durée des négociations du processus Akaitcho. Cette inaliénation provisoire des terres a été rendue possible grâce à la collaboration entre les négociateurs du Canada, les Premières nations dénées Akaitchos et le gouvernement des TNO.

Pour le Conseil de développement économique des TNO, cette annonce va contribuer à la notoriété des TNO dans le secteur touristique. Dans un communiqué, le CDÉTNO a avancé qu'en 2005 la Commission canadienne du tourisme avait établi que 54 % des touristes français avaient visité un parc lors de leurs vacances. S'appuyant sur ces statistiques, l'organisme ténois voit la création de ces zones comme une plus-value pour l'industrie touristique des TNO.

L'annonce du gouvernement a été faite lors d'une célébration avec les chefs des premières nations dénées Akaitcho, le chef de Fort Good Hope et des représentants de la Nation métisse des TNO. La semaine prochaine, L'Aquilon dévoilera leurs réactions.



Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

Déclaration d'intérêt

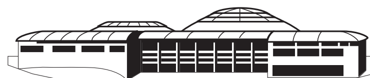
Personne responsable du Programme de pages de l'Assemblée législative
Référence : #EOI-07-001

Le président de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche d'une personne qui sera responsable du Programme de pages de l'Assemblée législative.

On peut se procurer les trousses d'information à l'Assemblée législative dès aujourd'hui.

La date limite pour cette déclaration d'intérêt est le mercredi 12 décembre 2007 à 15 h.

Pour plus d'information, communiquez avec :
Brian Thagard, sergent d'armes
Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9
Tél. : 867-669-2228 • Sans frais : 1-800-661-0748
Fax : 867-873-0432





Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement
Bob McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Conversion au gaz naturel – Vallée du Mackenzie
PM005657
– Hay River, TNO –

Le travail consiste à mettre à jour et à compléter le travail déjà effectué suite à l'étude de faisabilité économique et technique (CH-4) qui consiste à fournir du gaz naturel ou de l'électricité produite par des centrales au gaz dans les communautés de Tulita, Fort Good Hope et Fort Simpson. L'analyse de cas pour la conversion au gaz naturel dans les communautés du Nord sera expliquée à l'aide d'un modèle informatique convivial et à jour.

Pour plus d'information ou pour obtenir les paramètres, communiquez avec le gestionnaire des contrats.

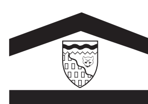
Les soumissions doivent parvenir au Gestionnaire des contrats, Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, Centre des services partagés, 7e étage, Centre Scotia, 5102, 50e Ave.,Yellowknife NT X1A 3S8, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 14 DÉCEMBRE 2007.

Renseignements généraux :
Rick Maddeaux
Gestionnaire de contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7582
Fax : 867-873-0550
Courriel : rick_maddeaux@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Michael Miltenberger, ministre

APPEL D'OFFRES

#T08-BDD-39
Réparation de maison – Lot 89
Tsiigehtchic, TNO
2007-2008
Fourniture, livraison et construction

PM #005704

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest invite les entrepreneurs qualifiés à soumissionner pour effectuer la réparation d'une maison à Tsiigehtchic, TNO.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles à compter du lundi 26 novembre 2007 au bureau de district de Beaufort-Delta de la SHTNO au 107, route Mackenzie, Inuvik, TNO.

Les soumissions cachetées pour le projet susmentionné doivent parvenir au bureau de district de Beaufort-Delta de la SHTNO au plus tard à **15 h, heure locale, le mardi 11 décembre 2007**.

Veuillez inscrire au recto de l'enveloppe : **Réparation – Lot 89 – Tsiigehtchic, TNO.**

La politique d'encouragement aux entreprises du GTNO s'applique à cet appel d'offres. Le terme « local » dans cet appel d'offres fait référence à la communauté de Tsiigehtchic, TNO.

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements techniques : Kate Jarvis

Renseignements relatifs aux contrats :
Merlyn Rogers
Tél. : 867-777-7271
Fax : 867-777-2217



Thérapeute dentaire régional

Fort Simpson, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 37,47 $ l'heure (soit environ 73 067 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 663 $.

No du concours : 2007-37-5423
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : www.hr.gov.nt.ca/employment*



Conseil scolaire de division du Slave Sud

Auxiliaire (0,5)

École Chief Sunrise **Hay River, TNO**

Poste à durée déterminée jusqu'au 30 juin 2008

Le traitement initial est de 26,09 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 793 $ (calculée au prorata).

No du concours : 2007-68-5428
Date limite : le 10 décembre 2007

Aide au programme de soutien aux élèves (0,5)

École Harry Camsell **Hay River, TNO**

Poste à durée déterminée jusqu'au 30 juin 2008

Le traitement initial est de 26,09 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 793 $ (calculée au prorata).

No du concours : 2007-68-5434
Date limite : le 10 décembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Hay River, Bureau 209, 62 Woodland Drive, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Bilinguisme aux Jeux de Vancouver

Une étude du Commissariat aux langues officielles fait jaser

Danny Joncas

OTTAWA – Un appel d'offres lancé par le Commissariat aux langues officielles afin de s'assurer que les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver en 2010 reflètent pleinement la dualité linguistique canadienne n'est pas passé inaperçu au cours des dernières semaines. C'est plus particulièrement au Canada anglais que cette décision a été remise en question.

D'abord soulevée par le Service de nouvelles CanWest et le quotidien Vancouver Sun, cette histoire a suscité de vives réactions de la part de la Canadian Taxpayers Federation, un organisme surtout actif dans l'ouest du pays. On s'interroge notamment quant à savoir s'il s'agit d'une bonne utilisation des fonds publics que de retenir les services d'un consultant pour vérifier si, dans sa préparation, le comité organisateur des Jeux de Vancouver accorde une place adéquate au français, qui est l'une des deux langues officielles du Canada et du Comité international olympique (CIO).

Erreur sur la somme

Même si le Vancouver Sun titrait qu'Ottawa dépenserait 100 000 $ pour vérifier si les Jeux seront suffisamment francophones, au Commissariat aux langues officielles on précise que le coût de cette étude se chiffrera entre 45 000 $ et 60 000 $. Les firmes d'experts-conseils avaient jusqu'au 22 novembre dernier pour soumettre une proposition. On estime que la personne ou l'entreprise qui sera retenue au cours des prochaines semaines disposera d'un peu moins d'un an pour soumettre son rapport final au commissaire aux langues officielles, Graham Fraser.

Selon ce qui est proposé dans l'appel d'offres, l'objectif de cette étude est de déterminer, notamment par le biais d'entrevues auprès des principaux intervenants, si les bonnes démarches sont adoptées pour assurer la promotion et le respect de la dualité linguistique du pays lors des Jeux. S'il y a lieu de corriger le tir, des recommandations devront être formulées au commissaire aux langues officielles, qui se chargera d'effectuer les suivis.

« Dans les faits, le français a été relégué au rang de langue protocolaire des Olympiques, et l'anglais l'a supplanté en tant que langue de travail et de communication. Le bilinguisme officiel du Canada et du mouvement olympique ne garantit pas nécessairement que les Jeux olympiques seront bilingues. À titre de pays bilingue, le Canada devrait faire figure d'exemple dans l'organisation et la tenue de Jeux olympiques bilingues qui reflètent non seulement la vision de Pierre de Coubertin, mais aussi la dualité linguistique du pays », peut-on lire dans l'appel d'offres.

Le Canadien de Montréal

Plus de positif que de négatif



Dans le coin de la patinoire avec Simon Lamoureux

Après un excellent début de saison, le Canadien vient de connaître une séquence plutôt ordinaire avec un dossier de 6 victoires et 4 défaites à ses 10 derniers matchs. Les deux défaites subies contre Buffalo vendredi et samedi dernier ont soulevé quelques inquiétudes chez l'entraîneur-chef Guy Carbonneau. Encore une fois, Michael Ryder ne réussit pas à trouver le fond du filet et il est tombé dans les mauvaises grâces de l'entraîneur, qui l'a muté au sein du quatrième trio contre Toronto mardi soir. Comme la défensive n'est pas sa force, Ryder doit marquer sa part de buts comme il l'a fait au cours des deux dernières saisons (60 buts). Malheureusement pour l'équipe, si Ryder ne se reprend pas de sitôt, c'est une saison de 11 buts qu'il connaîtra. Joueur autonome sans compensation à la fin de la saison, il serait quand même surprenant de le voir terminer la saison à Montréal. Avec un salaire annuel de 3 millions $, Ryder sera difficile à échanger, à moins que Gainey accepte en échange un joueur dont le salaire est similaire à celui de Ryder.

Guillaume Latendresse en est un autre qui se cherche, n'ayant obtenu qu'une maigre récolte de 7 points en 22 parties. Il occupe actuellement le 11e rang des compteurs de l'équipe en plus de présenter une fiche de –4. Dans son cas, la vitesse représente sa plus grosse lacune; il ne parvient tout simplement pas à se mettre en marche lorsqu'il est en possession de la rondelle et contre les équipes rapides, il est invisible sur la patinoire. Pour être efficace, Latendresse doit se placer continuellement devant le gardien adverse et récupérer les retours de lancer comme il l'a fait mardi dans la victoire du Canadien contre Toronto. Le 84 doit améliorer cet aspect de son jeu et démontrer plus de constance, car à Hamilton, Maxim Lapierre n'attend qu'un appel de Montréal pour prouver à la direction qu'elle a fait un mauvais choix en le cédant dans la Ligue américaine.

Avec une fiche de 13-8-3, le Canadien est en bonne position, mais il peut encore une fois se compter chanceux d'avoir battu Toronto en fusillade, et ce, après avoir laissé filer une avance d'un but à 17 secondes de la fin du match. Devant le filet, l'équipe est très bien nantie. N'eût été des performances de Price et de Huet jusqu'ici, le Canadien n'aurait pas la même fiche. Les deux gardiens se complètent bien et Price prend de plus en plus de place. D'ailleurs, si Bob Gainey reçoit des offres pour Huet, il est évident qu'il sera à l'écoute de ses homologues, car il est évident que Price n'est pas un feu de paille et démontre match après match qu'il peut livrer la marchandise. En défensive, Markov, Komisarek et Hamrlik sont excellents, mais Bouillon, Streit et Brisebois (quoi de neuf!!!) doivent en donner plus. Quant à l'attaque, je persiste à dire que tant et aussi longtemps que Koivu évoluera au sein du premier trio, l'équipe est vouée à l'échec. Mais avec l'émergence de Kovalev, Plekanec, Kostitsyn, Higgins et Chipchura, sait-on jamais?

Ça brasse à Toronto

Rien ne va plus (encore!) au pays des Maple Leafs de Toronto. L'équipe ne gagne pas et les médias de la Ville reine demandent le départ du directeur général John Ferguson fils et de l'entraîneur-chef Paul Maurice. Vous en voulez plus? Le président de l'équipe, Richard Peddie, a dit que les Maple Leafs ont commis une erreur en confiant l'équipe à un homme n'ayant pas suffisamment d'expérience pour occuper le poste de directeur général à Toronto. Une claque en plein au visage direz-vous? Un p'tit deux que Toronto aura un nouveau directeur général au plus tard d'ici une semaine.

Remise du Prix Jeanne Dubé



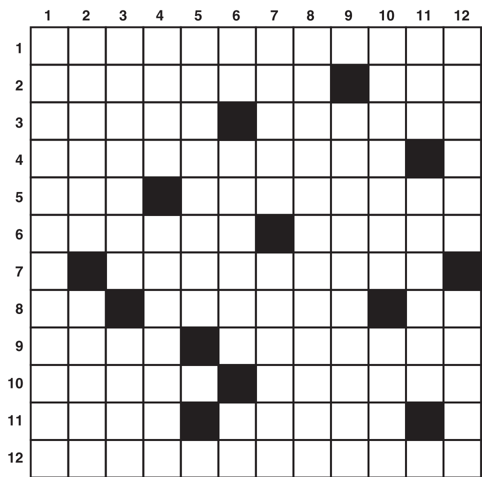
Photo : Mylène Archambault

Le prix Jeanne-Dubé, qui souligne l'importante contribution d'un Franco-Ténois dans sa communauté, a été décerné cette année à Yvonne Careen lors de l'AGA de la FFT. Celle qui habite Yellowknife depuis 18 ans a été l'une des fondatrices de l'Association des parents ayant droit de Yellowknife en 2003 et occupe depuis le poste de présidente. Ses implications au sein d'organismes franco-ténois ont été nombreuses. Mme Careen a été commissaire à la Commission scolaire francophone de 2003 à 2005, présidente et membre du conseil d'administration de la Garderie Plein Soleil durant plusieurs années au début des années 2000 et s'est aussi impliquée dans le Regroupement des parents francophones. Sur le plan professionnel, elle est coordonnatrice des programmes de français au bureau de district de la Commission scolaire catholique depuis deux ans. Elle a aussi été directrice adjointe à l'école Saint-Joseph durant deux ans après une carrière de plus de 15 ans comme enseignante à la Comission scolaire YK1. Mme Careen s'est dite très touchée et honorée par ce prix.

X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 988



HORIZONTALEMENT

1- Conscience de soi.
2- Marquée par une idéologie. – Arrose Strasbourg.
3- Substance dure, irisée, riche en calcaire. – Percée, déchirée.
4- Simplifié à l'excès.
5- Interjection. – Qui n'est pas entamé.
6- Introduises, mèles. – Interrompis une activité.
7- Emplois où nous sommes payés beaucoup pour très peu de travaux.
8- «Théo», phonétiquement. – Évaluai le volume d'une quantité de bois. – Doublée.
9- Du verbe « aller ». – Enduisis avec de la graisse de ruminants.
10- Appareil de levage. – Division de la celllule aboutissant à la réduction de moitié du nombre des chromosomes.
11- Petit rongeur d'Europe. – Permettre d'accéder à un lieu.
12- Consignées par écrit en vue de les conserver.

VERTICALEMENT

1- Dont on ne peut se servir sans le détruire.
2- Personne considérée comme infaillible. – Chasseur géant tué par Artémis qu'il avait offensé.
3- Oeufs en plâtre qu'on met dans un nid où l'on veut que les poules aillent pondre. – Exercer une influence.
4- Ses racines sont utilisées en médecine traditionnelle. – Entrecroisement de fils tissés.
5- Affaiblissent.
6- Ida Therrien. – Dont l'une des extrémités est terminée par un petit anneau qui permet de la saisir (fém. pl.). – Gamme.
7- Clan constitué par des personnes ayant la même idéologie. – Grandîmes.
8- Arrosaient une plante de façon que le liquide tombe en pluie fine.
9- Soumettre un ester à partir d'un acide et d'un alcool.
10- Se dit d'une plante qui fleurit en hiver. – Creuse un trou.
11- Solution. – Pressas, pétris.
12- Candidats à une fonction. – Ses compatriotes.

RÉPONSE DU NO 987

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Q	U	E	B	E	C	■	P	A	I	R	E
2	U	S	U	R	P	A	T	R	I	C	E	S
3	A	U	T	O	A	D	H	E	S	I	F	S
4	R	R	■	U	T	E	R	U	S	■	R	O
5	T	A	S	S	E	■	A	V	E	R	E	R
6	D	I	A	■	R	E	C	E	L	O	N	S
7	E	R	I	G	E	N	E	■	L	U	E	■
8	P	E	S	E	N	T	■	S	E	I	M	E
9	O	■	I	N	T	U	B	E	■	R	E	M
10	U	R	E	E	■	B	A	R	D	A	N	E
11	C	A	S	E	M	A	T	A	I	■	T	S
12	E	T	■	S	U	I	S	S	E	S	S	E

Horoscope

SEMAINE DU 2 AU 8 DÉCEMBRE 2007



Bélier

BÉLIER
Vous avez besoin de communiquer vos sentiments d'une manière différente. Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'attention face à ce que vous dites aux autres. Vous vous sentez capable de faire des choses merveilleuses si vous vous sentez aimé.



Taureau

TAUREAU
Vous voulez mettre fin à certaines situations que vous considérez néfastes dans votre vie. Cela vous demande beaucoup d'objectivité. Vous avez beaucoup de choses à apprendre en peu de temps.



Gémeaux

GÉMEAUX
Vous allez vers un grand besoin d'améliorer vos conditions de vie. Vous voulez être bien. Vous serez capable de l'être. Cela vous apportera du bonheur.



Cancer

CANCER
Vous avez beaucoup de certitudes face à vos amours. Vous voulez être bien et vous parviendrez à l'être. Cela sera vraiment extraordinaire. N'en doutez pas.



Lion

LION
Vous allez vers des situations où votre discernement sera formidable. Vous apprendrez des choses qui vous feront réfléchir. La planète Saturne vous obligera à être sûr de la valeur de vos agissements.



Vierge

VIERGE
Vous avez une grande capacité de vous placer en évidence au plan du travail. La Lune fait que les gens aiment beaucoup votre présence. Vous êtes apprécié plus que jamais.



Balance

BALANCE
Vous pouvez aller vers des situations où votre bon sens vous guidera. Vous saurez éviter plusieurs ennuis. Vous vous sentirez fort moralement.



Scorpion

SCORPION
Vous apprenez des choses qui vous font réagir avec une grande loyauté. Vous voulez que ce que vous vivez avec les autres soit respectable. Vous êtes capable de mieux vous prendre en mains.



Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous avez beaucoup d'espoir face à des situations qui vous donneront raison face à votre manière de vivre. Vous serez très sérieux.



Capricorne

CAPRICORNE
Vous avez l'impression d'être vainqueur dans tout ce que vous entreprenez. Cela vous apporte une meilleure confiance en vous-même. Vous êtes confiant face à votre avenir.



Verseau

VERSEAU
Vous êtes dans une période de grandes interrogations. Le Soleil vous apporte beaucoup de valorisation. Vous aimez vivre.



Poissons

POISSONS
La planète Pluton vous oblige à être sérieux dans toutes vos démarches. Vous ne pouvez pas demeurer hésitant face à des situations qui impliquent vos sentiments. Cela sera déterminant.